

Rapport d'activités 2024



Membre de :

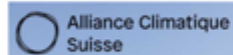


Table des matières

Noé21

Association reconnue d'utilité publique

Rue des Gares 27

1201 Genève

info@noe21.org

www.noe21.org

022 329 51 36

CCP : 17-401158-1

- Le mot de la présidence
- Comité et secrétariat
- Architecture sans climatisation en Inde.
- Architecture sans climatisation à Genève.
- Loi sur les rénovations des bâtiments
- Aviation civile et climat à Genève.
- Coalition pour le climat à Genève.
- Pour un CERN sobre.
- Communication : Réseaux sociaux, newsletters, communiqués
- Comptabilité 2024
- Comité d'honneur

Le mot de la coprésidence

Depuis sa fondation en 2003, Noé21 n'a eu de cesse d'explorer, de développer et de promouvoir des solutions concrètes au changement climatique. L'influence de la petite organisation régionale sur les décisions publiques a fait son chemin, et l'année 2024 est tout à fait exceptionnelle en la matière.

Noé21 a participé à l'accord historique de 15 organisations visant à engager concrètement le canton de Genève dans l'assainissement du parc bâti avec des conditions cadres et des financements exceptionnels. Cet accord a été accepté à la quasi-unanimité du parlement genevois au début du mois de février 2024, après 4 mois de travail intense, et plus d'une décennie de campagne de la part de Noé21 notamment sur ce sujet crucial en matière d'émissions de gaz à effet de serre.











Ajouté à cela et devant l'absurdité de la big science du CERN qui prévoit un chantier de 12 ans dans le Grand Genève pour construire un méga collisionneur circulaire de 91 kilomètres, Noé21 a intensifié son travail de campagne internationale en faveur d'un CERN sobre, en coordination avec le collectif Co-CERNés présent des deux côtés de la frontière. Elle n'a pas abandonné pour autant son travail de veille sur l'aéroport et sur l'architecture préventive pour drastiquement réduire le besoin de climatisation en Inde et en Suisse.

En fin d'année, fidèle à son acronyme qui signifie *Nouvelle Orientation Économique pour le 21e siècle*, Noé21 a entamé une réflexion sur ce que pourrait être une économie respectueuse du vivant. Peu à peu, à force de travail et de campagne, Noé21 participe à changer la vision dominante de notre monde partagé, car comme le disait Dee Hock : « Il est beaucoup trop tard et la situation est trop mauvaise pour être pessimiste. »

Sylvia Leuenberger et Mathilde Captyn, Présidentes



Comité

 <p>Alain Gaumann Membre du comité, secrétaire Ingénieur-conseil en énergie</p>	 <p>Félix Dalang Membre du comité, trésorier, collaborateur scientifique Docteur en Chimie</p>
 <p>Jean-Bernard Billeter Membre du comité, responsable FCC-CERN Ingénieur EPFZ et traducteur</p>	 <p>Jérôme Strobel Membre du comité Physicien, ingénieur-conseil</p>
 <p>Olivier Epelly Membre du comité Ingénieur-conseil en énergie</p>	 <p>François Hiltbrand Membre du comité Architecte</p>
 <p>Orlane Moynat Membre du comité Docteure en sciences sociales, cheffe de projet Uni-Lausanne.</p>	 <p>Pierre-Antoine Legrand Membre du comité Ingénieur-conseil territoire, énergie et durabilité</p>
 <p>Julia Richet Membre du comité Cheffe De Secteur Énergie et Durabilité de la Ville de Carouge</p>	 <p>Claudio Pisani Membre du comité économiste et juriste</p>

Le comité est élu par l'assemblée générale. Il se réunit tous les 3 mois dans la coopérative La Rencontre au 27 rue des Gares qui héberge le bureau de Noé21. Composé de spécialistes genevois et genevoises de l'énergie, c'est lui qui oriente le travail de l'association, exécuté par le secrétariat. Le Comité veille au respect et à

l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale qui se réunit chaque printemps. Il dirige l'activité de l'Association et prend les mesures utiles pour que l'association atteigne ses objectifs. Le comité agit en tant qu'intermédiaire entre la base des 120 membres cotisants de l'association et le secrétariat de l'association.

Secrétariat



Le secrétariat de Noé21 est composé du coordinateur, de l'administrateur, du chargé de campagne FCC-CERN et des stagiaires. Il est renforcé par le travail de conseil et de réseau des membres du comité et des membres actifs.

En 2024, quatre étudiantes de l'université de Genève, de Lausanne et de l'EPFL ont complété leur formation par un stage auprès de Noé21. La force de travail et de réflexion des étudiantes constitue un apport vital pour le travail de l'association. Leur travail a constitué à assembler des dossiers décrivant les programmes CAP60 et Fairconditioning (en anglais et français), à établir le contact avec des signataires de l'appel de scientifiques européen-nes sur le projet FCC du CERN et à organiser puis promouvoir les événements mis en place par Noé21.

Les personnes suivantes (de gauche à droite) ont effectué un stage à Noé21 en 2024 :
Noémie RAPAILLE, étudiante en relations internationales Unige
Zoé KETTIGER étudiante en chimie Epfl
Fiona DORTHE étudiante en sciences politiques à l'UniL
Elodie THEYTAZ étudiante en Relations internationales Unige



Architecture sans climatisation en Inde

Le programme Fairconditioning en Inde est né du partenariat entre Noé21 et le bureau indien cBalance qui accompagne les entreprises dans leur transition écologique. L'objectif de ce programme indo-suisse est une transition vers l'architecture préventive, pour assurer le confort thermique sans ou pratiquement sans climatisation. La formation actuelle des futurs professionnels du bâtiment (architectes et ingénieurs) ne fournissant pas les compétences nécessaires, Fairconditioning démarche les universités pour obtenir des adaptations de curriculums, la fourniture d'un manuel pédagogique, un kit de modèles réduits de bâtiments et la formation d'enseignants. Fairconditioning intervient aussi auprès des bureaux d'architectes et ingénieurs. Enfin, Fairconditioning intervient aussi dans des quartiers informels de grandes villes indiennes et teste avec les habitant-es des dispositifs de protection solaires à base de matériaux de récupération. Dans un deuxième temps, les mesures les plus facilement généralisables seront sélectionnées et promues pour une mise à disposition des habitantes et habitants. Dans ces quartiers l'équipement en climatiseur est hors de portée de budget. Ces programmes ont déjà reçu des soutiens financiers de la part de SIG, de la Ville de Genève (DGVS), du Rocky Mountain Institute et de Shakti Sustainable Energy Foundation. En 2024 le programme est entré dans sa 10^e année d'activité et touche de nombreuses grandes villes indiennes, en 2025 Noé21 travaille à pérenniser les financements.



Étudiantes de l'université VTU du Karnataka exerçant leur maîtrise du positionnement optimal de bâtiments vis à vis du parcours du soleil dans la cour de leur université.
Photo Fairconditioning



Essai d'un des 11 dispositifs prototypes pour isoler le toit d'habitats informels à Chennai.
Photo Fairconditioning.

Personnes impliquées : Vivek Gilani, Saranya Acharya, Hasan Banna, Philippe de Rougemont

Pour en savoir plus: <https://www.noé21.org/copie-de-architecture-sans-climatisation>

Architecture sans climatisation à Genève

A Genève, la multiplication et la durée des épisodes de canicules devient un enjeu climatique et de santé publique majeur. Si rien n'est entrepris en prévention,

l'installation de climatiseurs va se généraliser en accaparant l'électricité qui nous est indispensable pour continuer à remplacer le mazout, le gaz, le pétrole et le diesel. La Haute école de Lucerne prévoit que d'ici 2050 l'énergie captée pour la climatisation dépassera celle du chauffage. Autre conséquence inacceptable de la climatisation : elle rejette de l'air chaud dans l'espace public des gaz réfrigérants fluorés dont les molécules sont beaucoup plus nocives pour le climat que ne l'est le CO2. Dans une logique d'anticipation, le programme CAP60 (Canicules, architecture préventive 2060) de Noé21 est pensé pour promouvoir l'architecture préventive en intervenant dans les milieux académiques et professionnels. Populariser et valoriser les connaissances existantes dans le domaine permettra d'éviter l'installation massive de climatisation et ses effets néfastes. C'est en s'inspirant de notre projet indien Fairconditioning avec cBalance et en consultant des spécialistes et professionnels genevois que Noé21 a développé le projet CAP60. En 2024 le projet a été élaboré, en 2025 Noé21 recherche des partenaires financiers.



Personnes impliquées de Noé21: Assouane Allemand, Audrey von Arx, Félix Dalang, Fiona Dorthe, Noémie Rapaille, Philippe de Rougemont, Elodie Theytaz
Pour en savoir plus: <https://www.noé21.org/climatisation>

Loi sur l'énergie (bâtiments) : Le rôle de Noé21

En septembre 2023, le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers avait repoussé le vote de la nouvelle loi sur l'énergie après que les partis de droite avaient fait passer un amendement qui aurait drastiquement ralenti le programme de rénovation thermique des bâtiments. L'Etat a ensuite rassemblé les représentant-es des milieux des employeurs, des employés, du secteur de l'immobilier et de l'environnement pendant plusieurs semaines pour produire une nouvelle version de la loi.

Noé21, avec le WWF, a représenté le pôle environnement lors de ces rencontres. Le 5 février 2024, après 4 mois de travail, les quinze organisations partenaires, dont Noé21, ont signé un accord global pour engager concrètement le canton de Genève dans la diminution de ses besoins de chauffage en édictant des seuils de performance énergétique à respecter par les propriétaires, en échange de subventions. Cet accord historique a par la suite été accepté quasi à l'unanimité par le Parlement. Cet événement démontre que le travail associatif et la participation aux travaux de consensus avec les milieux concernés permet de débloquer des conflits entre partis politiques.



Photo : Pete Kittler

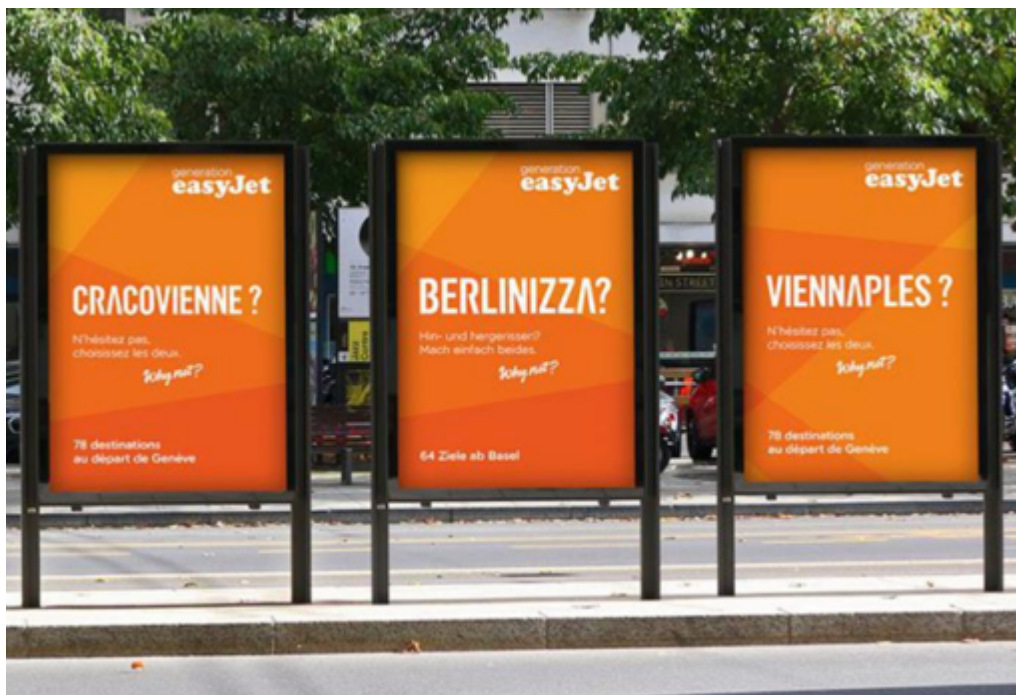
Personnes impliquées de Noé21 : Sylvia Leuenberger, Jérôme Strobel, membres du comité

Pour en savoir plus: <https://www.ge.ch/blog/geneve-energie/accord-historique-transition-energetique-5-02-2024>

Aviation civile et climat à Genève

Un trafic aérien à nouveau hors de contrôle

En 2024, le trafic aérien à Genève a retrouvé son niveau d'avant la pandémie, avec 18 millions de passagers, entraînant une nouvelle hausse des émissions de CO₂. Cette reprise s'opère sous une nouvelle gouvernance qui montre une faible sensibilité environnementale. La Convention d'objectifs récemment adoptée ignore l'Initiative 163 et la loi cantonale qui imposent une gestion de la demande, marquant un net recul en matière de durabilité. En parallèle, le plan de développement CAP 2030 vise à étendre rapidement les capacités de l'aéroport. Face à cette orientation, Noé21 soutient la CARPE dans son recours contre le règlement d'exploitation qui autorise des dépassements plus importants des normes de bruit. Quelle que soit l'issue, un appel est attendu, ce qui nécessitera un soutien financier important. En parallèle, nous poursuivons nos efforts de sensibilisation. Deux conférences ont été réalisées, à l'Université de Genève et lors de l'AG de la CARPE. Ces rendez-vous visent à informer, mobiliser et rappeler l'urgence d'un encadrement démocratique et écologique du trafic aérien à Genève.



Personne impliquée de Noé21 : Jérôme Strobel, membre du comité
Pour en savoir plus: <https://www.noé21.org/aviation>

Coalition pour le climat à Genève

Bilan carbone de Genève et plan climat cantonal

Le récent bilan carbone publié par le canton montre que, si nos émissions directes ont commencé à baisser durant la dernière décennie, le rythme est largement insuffisant. Pour être sur la bonne trajectoire, il faudrait multiplier par trois nos réductions d'émissions directes (passer de -2% par an à -6% par an) et inverser la tendance des émissions indirectes (ou importées) qui, elles, sont en augmentation. Le Conseil d'Etat vient de publier le plan d'action 2025-2030 du Plan climat cantonal (PCC). Celui-ci contient de nombreuses et excellentes mesures, mais ni les cibles qu'elles doivent atteindre, ni les moyens qui leur sont allouées ne sont précisées. Par ailleurs, ce plan ne laisse qu'une place congrue à la sobriété et à la justice climatique, qui sont pourtant nécessaires pour que la transition soit suffisante et acceptable par la population. En tant que membre du Conseil du développement durable, Noé21 collabore avec les services de l'Etat pour améliorer ce plan et le rendre plus efficace.



Loi climat et coalition cantonale

Les difficultés à doter Genève d'un plan climat à la hauteur des besoins vient notamment d'une absence de base légale sur laquelle fonder l'action climatique de notre canton. Ce qui manque au canton de Genève c'est l'adoptant d'une loi climat

cantonale. Si Genève a été pionnière par le passé, notamment en adoptant l'urgence climatique en 2019, nous sommes aujourd'hui à la traîne de nombreux autres cantons qui se sont dotés d'une telle loi. Celle-ci doit donner un cap clair pour l'ensemble des acteurs et fixer des objectifs chiffrés pour les différents secteurs permettant d'anticiper les changements à venir. En termes de gouvernance, elle doit donner au plan climat cantonal un statut légal afin d'en faire un réel outil de pilotage et coordonner efficacement les différents services étatiques qui doivent intégrer les enjeux climatiques qui les concerne, alors même que leur mission première en est souvent éloignée.

Après le rejet par le parlement d'une première proposition de loi en 2023, Noé21 a participé à la table-ronde avec les milieux économiques, environnementaux et syndicaux pour relancer le projet. À l'issue de plusieurs mois de travail, nous nous sommes mis d'accord autour d'un texte de compromis, qui contient l'essentiel, à savoir des objectifs à 2030, 2040 et 2050 qui sont ambitieux, un objectif clair de baisse des transports individuels motorisés, l'inclusion d'un objectif pour le trafic aérien ainsi que l'interdiction du chauffage fossile. Malgré que ce texte ne rencontre plus d'opposition, son traitement n'a pas encore commencé alors qu'il a été transmis il y a plusieurs mois. Pour nourrir ce travail, une coalition climat entre associations environnementales et syndicats a été mise sur pied et celle-ci a organisé une manifestation pour faire pression sur le Grand Conseil.



Associations constituant la coalition cantonale
pour la loi climat, coordonnée par le WWF et Noé21.

Personne impliquée de Noé21 : Jérôme Strobel, membre du comité

Pour un CERN sobre.

Noé21 a pris connaissance de ce projet d'accélérateur géant parce que des membres du comité s'intéressent à la recherche conduite par le CERN. C'est en prenant connaissance des conséquences du projet, d'abord de façon incroyable, que l'association a déployé une importante campagne d'information auprès de la population en 2024. Deux collectifs d'associations et de citoyens ont été créés suite à cette mobilisation, Co-Cernés France et Co-Cernés Suisse.

Le projet de collisionneur FCC que le CERN ambitionne de construire générerait une consommation énergétique nécessitant l'équivalent de puissance d'un réacteur nucléaire supplémentaire. Cette construction pharaonique effacerait tous les efforts de la région genevoise qui dans chaque secteur d'activité parvient à travailler à réduire sa consommation d'énergie. Les conséquences de ce projet générerait aussi une quantité inouïe de gravats à sortir du tunnel et à transporter quelque part. Ajouter à cela 64 hectares de terre agricole ou forestière perdus pour les installations en surface, auxquels il faut ajouter les surfaces perdues pour de nouvelles routes et des élargissements de ronds-points pour faire passer les convois exceptionnels apportant les machines de l'accélérateur.

Au Grand conseil par trois fois la majorité a renvoyé au Conseil d'Etat ses rapports qui positionnaient le canton en faveur du projet. Les médias régionaux et nationaux ont tous largement couvert le sujet. En 2024 aussi, le rapport de synthèse de Noé21 sur le projet FCC a été entièrement mis à jour avec les nouvelles données et mis en accès libre, comme la première version du rapport l'avait été.

En 2025 Noé21 demande qu'une vaste procédure de consultation soit mise sur pied pour informer la population et recueillir son avis.



Présentation du livre « Le CERN au mépris du GIEC » par Jean-Bernard Billeter à la librairie du Boulevard

Personnes impliquées de Noé21 : Jean-Bernard Billeter, Félix Dalang, membres du comité, Philippe de Rougemont

Pour en savoir plus: <https://www.noé21.org/cern-fcc>

Communication, réseaux sociaux, lettre d'info, communiqués, stands.

Pour déployer ses valeurs et créer du débat là où il n'y en a pas, peser sur l'opinion publique, faire du plaidoyer et influencer les décisions, qu'elles soient politiques ou au niveau des personnes ou des organisations, Noé21 communique par différents canaux : la production de rapports, de communiqués de presse, de posts sur les réseaux sociaux de lettres d'information via mail (abonnement gratuit), par l'organisation d'événements publics aussi. Les événements publics sont de plus en plus prisés, les sympathisant-es et membres de Noé21 remplissent habituellement les salles que nous réservons pour nos événements. Il y a une demande pour se retrouver en personne et chercher à faire sens, ensemble à une époque où l'espoir est à la peine.

En 2024, Noé21 a organisé plusieurs réunions publiques : sur le projet d'accélérateur géant du CERN où intervenait Jean-Bernard Billeter; une conférence d'Antonin Calderon sur l'économie sociale et solidaire ; une discussion publique sur le thème « Décroissance subie ou choisie ? Peut-on se passer du rationnement de l'énergie ? » en présence avec Delphine Klopfenstein, Vincent Cheynet, Mathilde Captyn et Daniel Badoux.



Conférence d'Antonin Calderon sur l'économie sociale et solidaire le 15 mai 2024 à la maison de l'alimentation

noé21
économie, énergie et société

**PROJET « FCC » DU CERN
PUBLICATION DU NOUVEAU RAPPORT DE NOÉ21**

Communiqué de presse - Mercredi 25 février 2025

L'association genevoise Noé21 publie aujourd'hui son étude de 45 pages (sans les références)
« Le CERN doit renoncer à son mégaprojet d'accélérateurs ».

Une étude indispensible
Le CERN publie en mars son étude de faisabilité sur le projet d'accélérateur FCC. Aujourd'hui Noé21 publie sa propre étude de non-faisabilité. Cette publication <https://tinyurl.com/yc-pm9mnci-noe21-2025> est une mise à jour complète de l'étude d'origine publiée en 2022 par Noé21. Réalisée sur les propres bases de l'association, c'est cette étude qui est à l'origine de la mise en question de ce projet FCC du CERN. Jusqu'à, le CERN prévoyait de ne communiquer que lors de l'achèvement de son étude de faisabilité, annoncé pour mars 2025. Noé21 a organisé bien en amont une première conférence publique à l'attention des habitants en octobre 2023 à Annemasse, qui a fait salle comble. Depuis, une quinzaine de conférences de ce type - toutes dans des salles pleines - ont été organisées en France valise par le collectif Co-CERNs France, à Choulex et Collonge-Bellerive par le collectif Co-CERNs Suisse. Noé21 présente les impacts lors de ces conférences, que la presse a couverts.

Un projet hors-sol
Le projet d'accélérateur géant FCC du CERN a été pensé en-dehors des priorités climatiques et énergétiques que les pays membres du Conseil du CERN eux-mêmes se sont données. De par sa taille et ses impacts, ce projet constitue une menace pour la transition énergétique, un encombrement aggravé du territoire en déblais de chantier et est devenu l'objet d'une confiscation des droits démocratiques des personnes du territoire impacté puisque l'essentiel du pouvoir de décision a été transféré sur demande des autorités cantonales, aux autorités fédérales.

« Le CERN est aussi tenu de faire sa part dans la transition énergétique déclinée par les autorités françaises et suisses, ou moins en aggravant pas son empreinte énergétique et ses pertes de terres agricoles.

Faut-il encore le préciser ? Il ne s'agit pas d'une opposition au CERN ou à la science. Demander de renoncer à ce projet spécifique, d'ailleurs décliné par une partie des chercheurs, ce n'est pas s'opposer à la science, c'est demander que le CERN se développe, dans le respect des limites planétaires »
Jean-Bernard Billeret, ingénieur EPFL
membre du comité de noé21 et auteur de l'étude.

Accéder à l'étude « Le CERN doit renoncer à son mégaprojet d'accélérateurs » de Noé21 :
<https://www.no21.org/fr>
Documents (médiat, études, etc) sur le projet FCC : <https://www.no21.org/fr/ccc>
Contacts noé21 : Jean-Bernard Billeret : 00 41 (0)77 421 46 32
Philippe de Rougemont : 00 41 (0)76 693 62 94

noé21
économie, énergie et société

**PROJET « FCC » DU CERN
LE PARLEMENT GENEVOIS REFUSE LES IMPACTS**

Communiqué de presse - Vendredi 1er novembre 2024, en séance plénière, le Grand Conseil genevois s'est prononcé sur une prise de position (1) du Conseil d'Etat, favorable au projet FCC du CERN, initié par une motion d'un député favorable au projet FCC, cette initiative s'est révélée être un autogol retardant.

On s'attendait à un vote très majoritaire dans le sens du gouvernement, étant donné le soutien historique du canton en faveur des extensions successives des installations du CERN, étant donné aussi la visite d'Etat d'Emmanuel Macron à Genève en novembre dernier, centré sur le projet de nouvel accélérateur du CERN. Une visite qui a suscité une couverture médiatique largement favorable au projet.

Or suite aux délibérations entre députés, soulignant notamment la perte de terres agricoles, la consommation supplémentaire d'énergie qui correspond à celle d'une ville de 700'000 habitants et les déblais de chantier additionnels générés par le projet de tunnel, le parlement cantonal décidait de renvoyer le rapport à son expéditeur, le Conseil d'Etat. Charge désormais à celui-ci de reformuler une réponse qui sera à nouveau présentée au Grand conseil pour examen.

Le sujet a divisé les partis politiques, les élus devaient se prononcer pour ou contre le renvoi du rapport à son expéditeur, le Conseil d'Etat. Voici les positions tenues par les élus, parti par parti : Les socialistes divisés ; les Verts unis pour le renvoi ; LIS (parti P. Maudet) contre le renvoi ; Centre plutôt pour ; MCS divisé entre abstention et approbation ; PLR contre ; UDC divisé entre opposition et approbation.

Cette prise de position parlementaire est pour l'association genevoise Noé21, qui a commencé le travail de questionnement de ce projet en 2022, une prise de position rassurante. « Le CERN lui aussi est tenu de faire sa part dans la transition énergétique déclinée par les autorités locales françaises que suisses, ou moins en aggravant pas son empreinte énergétique et territoriale » a déclaré Jean-Bernard Billeret, membre du comité de Noé21. « Faut-il encore le préciser ? Il ne s'agit pas d'une opposition au CERN mais de lui demander de renoncer à ce projet spécifique, d'ailleurs décliné par une partie des chercheurs. Le CERN doit se développer dans le respect des limites planétaires » a-t-il aussi déclaré. Le CERN doit travailler sur une alternative à ce projet qui ne met pas en danger la transition énergétique et la production agricole précieuse de la région.

(1) <https://www.geneve.ch/fr/parlement/grandconseil/decisions/textes/M10007A.pdf>

Visiter le débat parlementaire :
Vendredi 01.11.2024. A partir de 14h54.53 : <https://www.geneve.ch/fr/parlement/sessions/videos/010204/24/>

Contact Noé21 : Jean-Bernard Billeret : 077 421 46 32
Philippe de Rougemont : 076 693 62 93

Présence dans les médias (sélection) :

Abo **Projet du CERN à Genève**

La construction d'un tunnel de 91 km suscite d'énormes craintes

Le projet de nouveau collisionneur de particules mené par le CERN soulève de nombreuses questions. Quels sont les enjeux de ce dossier hors-norme?

LE COURRIER

LA CLIMATISATION AU DÉTRIMENT DU CLIMAT

Aménagement ► **Noémie Rapaille** avance les solutions possibles pour combattre les canicules sans devoir recourir à la climatisation.

Même si nous sommes en hiver, se prémunir des canicules est un sujet à aborder sans tarder. Les climatologues nous avertissent que les canicules seront de plus en plus rapprochées à l'avenir en Suisse.

Les bâtiments récents et ceux qui sont en train d'être construits aujourd'hui ne sont pas adaptés à un tel changement. Une étude récente faite par la Hochschule de Luzern s'est penchée sur les conséquences du réchauffement climatique sur les bâtiments d'habitation. Les chercheurs soulignent que ce sont dans les nouvelles constructions que les températures seront particulièrement prononcées et difficile à vivre, surtout la nuit.

Or la réponse actuelle est toujours et encore la climatisation. En plus d'être énergivore et bruyante, elle souffle de la chaleur à l'extérieur: c'est le serpent qui

se mord la queue. Jusqu'à présent, pour maîtriser sa consommation, Genève est à juste titre le canton le plus restrictif face à l'installation de climatisation. Mais pour demain, comment rendre les bâtiments suffisamment confortables lors de canicules à répétition?

La meilleure alternative est de se tourner vers le low-tech, plus efficace pour prévenir le réchauffement des bâtiments: adieu les fenêtres géantes versant sud, bonjour les toitures végétalisées, les stores aux fenêtres, et les balcons ombrageant l'étage du dessous. D'autre part généraliser ces techniques architecturales intelligentes, au-delà d'assurer des températures confortables en intérieur – que ce soit en hiver ou en été –, limitent aussi les dépenses en énergie en favorisant la ventilation naturelle.

Le besoin, le savoir et les solutions sont là. Ne manque plus que la volonté politique de les mettre en place, pour le bien de toutes et tous, et de notre chère planète.

NOÉMIE RAPAILLE,
pour l'Association Noé21

Écologie: où est la droite raisonnable?

L'invité
Jérôme Strobel
Association Noé21*



des actifs pour les propriétaires et favorisent la santé et la qualité de vie de la population. Ce revirement brutal est d'autant plus incompréhensible qu'il empêche la concrétisation de mesures pourtant largement soutenues par la droite et le centre. Par





Comptabilité

Le bilan des personnes adhérant à l'association est réjouissant. Fin 2023 nous comptons 121 membres cotisants. Une année plus tard nous sommes à 135. Les comptes sont quasiment équilibrés avec un bénéfice de 5'667 CHF. Les contributions des cotisants et dons sont essentiels pour Noé21. Les cotisations ordinaires, souvent arrondis à 100 ou parfois 200 CHF contribuent au quart de nos revenus, chaque contribution est importante. Une association amie et deux communes nous soutiennent également. Les honoraires perçus sont également importants, et la grande partie des dépenses sont à la rubrique des défraiements mandataires.

Du côté des dépenses, les frais de personnel représentent seulement un tiers des dépenses. Celles et ceux qui font le travail de Noé21 offrent leur temps sur une base bénévole pour l'essentiel, se faisant embourser leurs frais et reçoivent un dédommagement financier symbolique. Le loyer est aussi très bas, étant au prix coutant du m2 dans une coopérative sans but lucratif, rue des Gares 27. La sobriété est le quotidien et garantit l'indépendance de l'association, reste à savoir si ce modèle pourra durer au-delà des bénévoles actuellement actifs. Toute association doit veiller à son renouvellement ! Noé21 dispose de fonds propres de presque 12'000 CHF pour répondre aux dépenses imprévues. Merci à nos vérificateurs des comptes qui en plus de leur fonction de contrôle, nous ont donné des conseils de gestion précieux.



Bilan et comptes,
31 décembre 2024
Budget 2024, Comptes 2024, comptes 2023

BILAN

ACTIFS

	Notes	Courante 31.12.2024	Précédente 31.12.2023
1 TOTAL ACTIFS		20 140.60	31 617.68
10 Actifs circulants		20 140.60	31 617.68
1000 CCP		20 140.60	31 567.68
1010 actifs transitoires		-.	50.00
1020 débiteurs (facture ouvertes p.ex)		-.	-.

PASSIFS

	Notes	Courante 31.12.2024	Précédente 31.12.2023
2 TOTAL PASSIFS		20 140.60	31 617.68
20 dette à court terme		2 501.50	19 646.05
2005 passifs transitoires	1) 1a)	2 501.50	19 646.05
2010 dette auprès de PdR		-.	-.
2020 dette aupre de Fda		-.	-.
2030 autres dettes auprès de tiers		-.	-.
29 Fonds propres		17 639.10	11 971.63
2900 fonds propre reporté		11 971.63	12 677.26
297 Bénéfice		5 667.47	-705.63

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

	Notes	Budget 2024	Courants 2024	Précédente 2023
3	TOTAL CHARGES	28 549.18	37 552.53	62 217.13
31	total charges coordinateur	6 872.30	5 284.00	6 872.30
3110	part OCAS du coordinateur pour l'employeur	572.30	284.00	572.30
312	salaire brut coordinateur	6 300.00	5 000.00	6 300.00
3120	salaire net coordinateur	4 490.88	4 490.88	4 490.88
3121	salaire net extra (lié à projet)	1 403.37	200.00	1 403.37
3125	part OCAS du coordinateur pour l'employé	405.75	309.12	405.75
32	charges mandataires et stagiaires	7 977.00	17 000.00	7 977.00
3210	défraiement mandataires	7 977.00	17 000.00	7 977.00
322	charges stagiaires	4 200.00	5 500.38	4 200.00
3220	salaire net stagiaires	4 200.00	4 676.00	4 200.00
3230	OCAS total pour stagiaires	2)	-. 824.38	-. 0.00
33	Charges fixes, banque téléco , loyer etc.	3 240.09	2 813.10	3 280.39
3300	déplacé à 3510	3)	-. -. 40.30	40.30
3320	frais bancaires, TVA, etc.	94.98	111.22	94.98
3330	loyer	813.24	734.50	813.24
3340	assurance RC accident	338.15	314.35	338.15
3350	frais fixes internet, y.c. frais Wix, Banana.	1 061.03	743.03	1 061.03
3360	cotisations payés y c. participations initiatives	932.69	910.00	932.69
34	Charges variables, matériel. graphisme etc.	3 100.55	2 679.80	39 887.44
3400	Frais variables télécom, internet etc.	188.35	386.40	188.35
3405	Frais de port	225.00	233.90	225.00
3407	déplacé à 3520	4)	-. -. 1 118.23	1 118.23
3409	déplacé à 3530	5)	-. -. 2 000.66	2 000.66
3410	Matériel de bureau	149.80	536.70	149.80
3420	Matériel manifs, banderoles, frais café climat etc.	530.90	15.60	530.90
3425	graphisme, services, mandats donnés	1 532.95	-. 1 532.95	1 532.95
3430	impression	473.55	65.00	473.55
3445	imprévus	-. 20.00	20.00	-. 0.00
3447	arrondis etc.	-. 0.20	0.20	-. 0.00
			2024	2024
	Aligner à droite			2023
3470	grands projets	6)	-. 1 422.00	15 000.00
3471	Projet Inde ("fairconditioning", transitoire de 2023)	7)	-. -. 18 668.00	18 668.00
35	frais de coordination	3 159.19	4 275.25	-. 0.00
3510	déplacement, formation	40.30	983.80	-. 0.00
3520	Frais de représentation, collation AG etc.	8)	2 000.66	1 824.55
3530	Frais de coordination equipe	9)	1 118.23	1 466.90

Comité d'honneur



Lisa Mazzone

Membre du comité d'honneur

présidente des VERT-E-S suisses, anc. Conseillère aux Etats (GE)

"L'urgence climatique appelle des solutions concrètes pour un changement global. Noé21, par ses compétences et son regard affûté, y apporte une solide contribution."



René Longet

Membre du comité d'honneur

Expert en développement durable

"L'indispensable nouvelle donne énergétique naîtra de l'interaction positive entre les diverses catégories d'acteurs. Noé21 fait avancer la convergence des forces et des idées autour des énergies de demain."



Robert Cramer

Membre du comité d'honneur

ancien Conseiller aux Etats (GE)

"A l'heure des fake news, Noé21 effectue un travail extrêmement précieux. Dans le domaine souvent technique de la protection de l'environnement une documentation sérieuse est en effet la base de toute action efficace."



Delphine Klopfenstein-Broggini

Membre du comité d'honneur

Conseillère nationale

"Face à l'urgence climatique et aux besoins de réponses concrètes, Noé21 joue un rôle clé. En rassemblant les idées, les savoirs scientifiques et les volontés citoyennes, l'association insuffle l'énergie nécessaire pour engager ensemble un avenir durable et lucide."



Raphaël Mahaim

Membre du comité d'honneur

Conseiller national Vert-e-s (VD)

"Il est urgent de penser le monde autrement : notre frénésie et notre boulimie nous mènent droit au mur. Noé21 est une pierre à l'édifice d'un monde meilleur."



Christian Brunier

Membre du comité d'honneur

ancien député, anc. directeur général SIG

"L'urgence climatique nous oblige à agir plus fort, plus vite ! Noé21 prouve que les solutions existent. Il faut juste concrétiser des mesures d'exception, comme nous l'avons fait lors du Covid, et sortir de notre surconsommation irresponsable. "

Noé21 travaille grâce à votre aide, autant financière que bénévole. Soutenez notre association en faisant un don ou devenez membre de l'association pour garantir l'indépendance d'une association dédiée aux solutions.

Noé21
Association reconnue d'utilité publique
Rue des Gares 27
1201 Genève
info@noe21.org
www.noe21.org
022 329 51 36
CCP : 17-401158-1